



INGENIERIE SOCIALE ET ETABLISSEMENT DES BULLETINS DE PAIE

Fiche pratique publié le 14/01/2018, vu 545 fois, Auteur : [EAG- EXPERT COMPTABLE MAROC](#)

Nos clients confient la gestion de la paie à nos professionnels, pour économiser le temps passé dans cette fonction et éviter des erreurs coûteuses (oubli de déductions, déclarations tardives engendrant des pénalités..). > Elaboration des fiches de paie de vos salariés - L'établissement et le contrôle des bulletins de paie ainsi que la production des ordres de virement - La génération des écritures comptables attachées à la paie - Traitement et calcul des absences maladie, maternité, accident du travail - Intégration des obligations annuelles : récapitulatif des congés payés - L'établissement et télétransmission des déclarations sociales périodiques (CNSS, caisses de retraite, mutuelles, prévoyance)

Nos clients confient la gestion de la paie à nos professionnels, pour économiser le temps passé dans cette fonction et éviter des erreurs coûteuses (oubli de déductions, déclarations tardives engendrant des pénalités..).

> Elaboration des fiches de paie de vos salariés

- L'établissement et le contrôle des bulletins de paie ainsi que la production des ordres de virement
- La génération des écritures comptables attachées à la paie
- Calcul des frais professionnels
- Calcul et déclaration des charges sociales, fiscales
- Décompte et suivi du temps de travail, des heures supplémentaires
- Traitement et calcul des absences maladie, maternité, accident du travail
- Gestion d'acquisition et de prise des congés payés
- Intégration des obligations annuelles : récapitulatif des congés payés
- L'établissement et télétransmission des déclarations sociales périodiques (CNSS, caisses de retraite, mutuelles, prévoyance)
- La gestion administrative de la paie (attestations de maladie, certificat de travail, déclaration des mouvements de main d'œuvre)

> Réalisation des formalités d'embauche ou de départ de vos salariés

- Gestion de la Déclaration d'Embauche, enregistrement auprès des organismes sociaux
- Elaboration du contrat de travail et calcul de la rémunération
- Demandes d'aides et de subventions
- Calcul des indemnités de fin de contrat et de départ à la retraite
- Gestion des obligations de fin de contrat : attestation de salaire, solde de tout compte...
- Accompagnement dans vos procédures de licenciement

> Optimisation de vos processus RH et autres missions

- Mise en place de formules d'épargne salariale (intéressement, participation, plan d'épargne entreprise...)
- Audit social
- Assistance à l'élaboration de plans de formation
- Assistance aux entretiens annuels des salariés
- Assistance en cas de contrôle de la CNSS
- Fourniture de tableaux de bord de la gestion de la paie (masse salariale, gestion des effectifs)
- Elaboration des manuels de procédures internes

EAG - Experts & Advisory Group

Cabinet d'Expertise Comptable & Commissariat Aux Comptes

22 rue du Parc, Boulevard Rachidi 20000 Casablanca, Maroc

Mobile 1: +212 (0) 600 05 83 10 (Ligne Directe)

Mobile 2: +212(0) 661 28 12 42

Email : Khalid.najeddine@eag.ma

